

Cabines de peinture automobile : la subvention CARSAT face aux risques toxiques

- OMIA, référence de la sécurité et du Made in France

Chaque jour, dans les ateliers de carrosserie, des salariés sont exposés à des substances invisibles mais dangereuses.

Lors de l'application de peinture, jusqu'à 50 % du poids de la peinture peut s'évaporer sous forme de solvants dans l'atmosphère de travail, augmentant ainsi le risque d'inhalation de composés organiques volatils (COV).

Ces expositions répétées aux COV, présents dans les solvants et peintures, sont associées à des troubles respiratoires, des maux de tête, et peuvent entraîner des maladies graves à long terme ([source](#)).

Face à ces risques, la CARSAT propose une subvention nationale pouvant aller jusqu'à 25 000 € pour l'installation de cabines de peinture répondant aux exigences du code du travail en matière de conception et de performances.

Cette aide vise à réduire les risques liés à l'inhalation des vapeurs et aérosols émis lors des opérations de pulvérisation de produits liquides, en aidant les entreprises à s'équiper de moyens techniques permettant de capter à la source les émissions produites et de les rejeter à l'extérieur du bâtiment ([source](#)).

À l'intersection de l'industrie et de la santé au travail, cette mesure ouvre une fenêtre rare pour les professionnels.

Et sur ce terrain technique, exigeant, souvent négligé, un acteur tire son épingle du jeu : **OMIA, constructeur français historique, qui conjugue maîtrise réglementaire, fabrication locale et accompagnement terrain.**

Avec plus de 25 000 cabines installées depuis sa création et une production labellisée Origine France Garantie, OMIA offre des solutions conformes, performantes et adaptées aux besoins des TPE et PME.



DESIGN - TECHNOLOGIES - INNOVATION

Une aide nationale majeure pour améliorer la qualité de l'air dans les ateliers

La CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) a lancé une subvention nationale intitulée « Captage cabine de peinture », à destination des entreprises de 1 à 49 salariés relevant du régime général de la Sécurité sociale.

Cette aide vise à réduire l'exposition des opérateurs aux agents chimiques dangereux, en favorisant l'installation ou la rénovation de cabines de peinture équipées de dispositifs de captage des polluants à la source.

Le montant de la subvention peut couvrir jusqu'à 50 % du coût HT des équipements, et 70 % des dépenses relatives aux vérifications et formations, pour un plafond de 25 000 €.

Les investissements éligibles comprennent notamment :

- des cabines fermées ou ouvertes, à ventilation verticale ou horizontale ;
- des box de préparation avec captation localisée des vapeurs ;
- des équipements de nettoyage automatique, fermés et ventilés à l'ouverture ;
- la formation à la maintenance des installations ;
- la vérification des performances aérauliques, acoustiques et électriques.

Les demandes sont instruites dans l'ordre chronologique de réception et doivent répondre à des critères techniques précis, détaillés sur le site officiel de l'Assurance Maladie (source : ameli.fr).

L'exposition aux produits toxiques : une problématique de plus en plus encadrée

Travailler en cabine de peinture expose les opérateurs à des composés organiques volatils et particules fines, parfois invisibles mais redoutables. Ces substances, utilisées quotidiennement, sont responsables de troubles respiratoires, de fatigue chronique, et peuvent engendrer, à long terme, des maladies graves.

L'État et les organismes de prévention renforcent leurs exigences réglementaires.

Mais derrière les textes, c'est aussi une question de bon sens et de performance : mieux protéger les équipes, c'est garantir un meilleur confort de travail, réduire les arrêts maladie, et valoriser l'image de l'atelier auprès des clients et partenaires.

OMIA : une réponse complète, française et fiable

OMIA, constructeur français fondé en 1947 et basé à Angoulême, est aujourd'hui reconnu comme l'un des **leaders du traitement de surface** pour la carrosserie automobile, les ateliers industriels et le secteur aéronautique.

Forte de plus de **70 ans d'expérience**, l'entreprise conçoit, fabrique et assemble l'intégralité de ses équipements dans ses ateliers français, selon des standards exigeants.

Labellisée **Origine France Garantie** et membre actif de la **French Fab**, OMIA incarne une **industrie française innovante, responsable et rigoureuse**.

Ses cabines de peinture, conçues pour répondre aux exigences actuelles de performance, de sécurité et de respect de l'environnement, sont :

- **Éligibles à la subvention CARSAT ;**
- **Conformes aux normes réglementaires** (ventilation, mise à la terre, acoustique) ;
- **Éprouvées sur le terrain** avec des milliers d'installations en activité ;
- **Connectées à un réseau SAV réactif**, présent dans toutes les régions.

L'entreprise travaille en lien avec des partenaires comme **l'APAVE**, ce qui garantit des **prestations de vérification et de certification conformes** au cahier des charges CARSAT.

Un accompagnement global pour les ateliers de carrosserie

L'acquisition d'une cabine de peinture ne se résume pas à un simple achat d'équipement. Chez OMIA, chaque projet fait l'objet d'une approche complète : de l'étude initiale à l'installation, en passant par la mise en service, la formation à la maintenance et l'assistance à la constitution du dossier de demande de subvention.

Cette démarche intégrée permet aux artisans carrossiers et aux PME d'aborder l'investissement avec sérénité. L'entreprise s'appuie sur un **réseau SAV structuré**, une **hotline technique dédiée**, et un **maillage national de techniciens**, garantissant un suivi de proximité à toutes les étapes du cycle de vie de l'équipement.

Qualité française, savoir-faire éprouvé et service de proximité

OMIA se distingue par sa capacité à conjuguer innovation industrielle et production locale. Avec plus de **600 cabines installées chaque année** et **plus de 25 000 références livrées** depuis 1968, l'entreprise s'appuie sur une infrastructure solide : un site de production de **19 000 m²**, un bureau d'études de **25 techniciens**, une équipe projet dédiée, et un stock actif de **8 000 pièces détachées**.

Présente dans plus de **50 pays**, OMIA n'a pourtant jamais cessé de valoriser l'industrie française, en privilégiant une fabrication maîtrisée, une traçabilité complète, et un service après-vente de proximité. Ce positionnement, unique sur le marché, en fait aujourd'hui **l'interlocuteur naturel des TPE et PME** souhaitant allier sécurité, conformité, et performance dans leurs investissements.

Saisir l'opportunité pendant qu'il est encore temps

Cette subvention nationale est à durée et budget limités. Les demandes sont instruites par ordre chronologique, et seules les entreprises ayant finalisé leur réservation dans les temps pourront en bénéficier.

Pour les professionnels, c'est donc le moment d'agir. Moderniser son atelier, protéger ses équipes, et bénéficier d'un soutien financier conséquent : la conjoncture est favorable... à condition d'être bien accompagné.

En savoir plus

Site web : <https://www.omia.fr/>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/omia-cabines-de-peinture>

Instagram : <https://www.instagram.com/omia.cabinesdepeinture>